

La Roche-sur-Yon, le 18 mai 2020

## **Réouverture de l'ensemble des déchèteries et extension des horaires d'ouverture**

**A compter du lundi 25 mai, les 6 déchèteries de l'agglomération ouvriront du lundi au samedi en continu, de 9h à 18h. L'accès aux déchèteries se fait toujours sur inscription en ligne, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.**

L'ensemble des déchèteries de l'agglomération seront de nouveau accessibles aux usagers :

- Saint-Anne à La Roche-sur-Yon ;
- Belle Place à La Roche-sur-Yon ;
- La Landette à Venansault ;
- L'Audouardière à La Ferrière ;
- La Coutancinières à Nesmy ;
- La Grolle à Thorigny.

N.B. : le verre et le papier ne pourront pas être collectés en déchèteries mais peuvent toujours être déposés dans les colonnes en point d'apport volontaire, à proximité du domicile des usagers.

### **Comment procéder ?**

A compter du mercredi 20 mai, les usagers devront continuer à se rendre sur [www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr) afin de remplir le formulaire de la déchèterie de leur choix et sélectionner les jours et créneau horaires. Une confirmation par mail ou sms leur sera ensuite adressée pour confirmer ce rendez-vous. Les dates et horaires fixés doivent être impérativement respectés. Ceux qui ne disposeraient pas de connexion internet pourront prendre rendez-vous par téléphone au 02 51 47 49 02 dès le mercredi 20 mai.

**Ce dispositif est proposé aux habitants des 13 communes de l'agglomération (hors professionnels).**

## Un accès sous quelles conditions ?

- 1 passage par semaine et par foyer ;
- Apposer derrière le pare-brise côté passager : un justificatif de domicile (facture redevance incitative par exemple) ;
- Présenter son mail ou sms de confirmation d'inscription ;
- Seuls les véhicules légers, avec ou sans remorque, sont autorisés ;
- Toutes les consignes de sécurité sanitaire devront être respectées : gestes barrières, ne pas sortir du véhicule avant le dépôt de ses déchets, port du masque recommandé.

Les services de l'Agglomération et leur prestataire Veolia seront dans l'obligation de refuser l'accès aux déchèteries si au moins l'une des conditions n'est pas remplie et les consignes rappelées à l'entrée non respectées.

Pour des raisons sanitaires, les agents d'accueil ne seront pas autorisés à aider les usagers à déposer leurs déchets ni à prêter du matériel (pelle, balai, diable ...) pour les déplacer.



## **Contacts presse**

SIRISAWAT Malvina – Tél : 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51- [malvina.sirisawat@larochesuryon.fr](mailto:malvina.sirisawat@larochesuryon.fr)

BALAT Yan – Tél : 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)